

ACCUEIL DES ENFANTS DE 0 à 3 ANS

Les mesures d'hygiène préventive au quotidien :

Ces mesures doivent être appliquées chaque jour, même en dehors d'infection déclarée. Elles concernent locaux, matériel, linge, alimentation et hygiène individuelle. Elles s'appliquent aux enfants et aux professionnels.

Le port de masque :

Il est dit qu'il n'est pas indispensable, mais personnellement je le trouve important en tissus par exemple pour éviter de porter nos mains au nez, aux yeux et à la bouche. Les masques en tissus peut être lavé chaque soir et si vous en avez plusieurs ce n'est que mieux. Voici un tuto qui est très bien.

Hygiène respiratoire :

1. Se servir de mouchoirs en papier jetables pour s'essuyer le nez ;
2. Se couvrir la bouche et le nez en cas d'éternuement ou de toux ;
3. Tousser et se moucher dans son coude ;
4. Jeter les mouchoirs souillés après chaque usage, dans une poubelle avec couvercle



Hygiène des mains

Pour les professionnels, se laver systématiquement les mains pendant trente secondes :

1. Le matin avant tout contact avec les enfants ;
2. Après tout contact avec l'un des parents ;
3. Avant tout contact avec un aliment et avant chaque repas ;
4. Avant et après chaque change ;
5. Avant d'accompagner un enfant aux toilettes et après l'y avoir accompagné ;
6. Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
7. Après s'être mouché, avoir toussé, éternué.



Pour les enfants, autant que possible, le lavage des mains doit être pratiqué :

1. A l'arrivée de l'enfant ;
2. Avant chaque repas ;
3. Avant chaque sieste ;
4. Avant d'aller aux toilettes et après y être allé.

Usage de solutions hydro-alcooliques :

Il est possible d'utiliser des solutions hydro-alcooliques (SHA) en alternative au lavage des mains à l'eau courante et au savon. Mais si vous êtes à votre domicile, lavez-vous les mains au savon de Marseille très efficace.

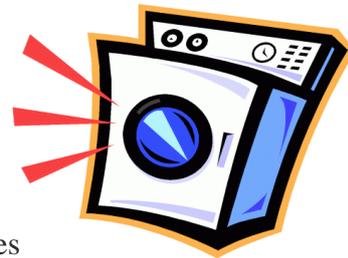
Hygiène des locaux et du matériel :

1. Nettoyer tous les jours les sols et les surfaces avec les produits ménagers usuels.
2. Nettoyer tous les jours le matériel utilisé
3. les cuvettes de toilette et pots individuels,
4. le matériel de cuisine et les jouets en portant une attention particulière à ceux pouvant être portés à la bouche et je rajouterai de limiter le nombre de jouet à désinfecter
5. Plan de change, poignées de portes, tables, chaises, lits et mobiliers permanents).
6. Vider tous les jours les poubelles et autres conditionnements.
7. Veiller à l'approvisionnement permanent des toilettes en papier et savon.
8. Aérer régulièrement les pièces



Hygiène du linge :

1. Changer le linge dès que nécessaire (bavoirs, draps, gants, turbulettes et serviettes individuelles).
2. Pour toutes ces nouvelles mesures de lavage de linge, travailler en collaboration avec les parents, en discuter avec eux.
3. Que l'enfant arrive chaque jour avec un nouveau vêtement afin de limiter les risques



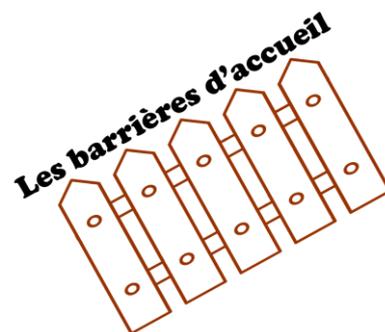
Organisation générale des activités en cas d'accueil de plusieurs groupes d'enfants de 10 enfants au sein d'un même établissement :

1. Ne pas organiser de temps de regroupements des enfants,
2. Ne pas organiser d'activités collectives ou de repas communs aux groupes d'enfants,
3. Ne pas mutualiser le matériel entre les groupes d'enfants
4. Limiter les pièces de votre domicile
5. Limiter le nombre de jouet car il est difficile de tout désinfecter
6. Mettre des barrières d'accès ou utiliser un parc pour les plus petits
7. En gros protéger au mieux votre domicile, vos enfants, votre famille.



L'accueil des parents est organisé de manière à limiter les risques de contamination

1. Accueillir les parents à l'extérieur de chez vous afin de limiter les risques.
2. Mettre en place une organisation permettant de respecter 1m de distance entre les différents parents et vous.
3. Mettre en place une organisation permettant de limiter le temps passé avec les parents (des messages électroniques pourront être envoyés au lieu des transmissions orales habituelles)
4. Adopter la salutation distanciée (ne pas serrer la main, ne pas embrasser).



Lorsque l'assistant maternel maintient tout ou partie de son activité :

1. Informer les parents des mesures de précaution mises en place et leur demander de les respecter lorsqu'ils viennent chercher leur enfant.
2. Placer dans l'entrée de l'établissement, du domicile de l'assistant maternel une affiche rappelant ces recommandations.

Bien entendu tout ceci n'est que du bon sens de chacun et de la responsabilité de chacun, afin que professionnel et parents puissent mettre en place ces mesures de barrières surtout lorsqu'un parent n'a pas le choix que de confier son enfant pour aller travailler lui aussi.

Prenez soin de vous...